



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

location

Question écrite n° 55818

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les conditions de location des véhicules automobiles. Plus précisément, de nombreux loueurs facturent souvent plusieurs dizaines d'euros l'option de la conduite du véhicule par un second conducteur. Cette facturation aboutit donc à renchérir le coût de la location et à dissuader la conduite par un ou plusieurs conducteurs supplémentaires aptes à remplacer le premier conducteur fatigué. Cette tarification est donc contraire à la recherche d'une meilleure sécurité au volant. Elle lui demande donc quelle est la position de l'État sur ce sujet et les initiatives qu'il entend prendre pour sensibiliser les professionnels à une offre de location automobile moins chère et plus sûre.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55818

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7387

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)